



SYNDICAT SUD CT 93 – Section SUD Mairie de Saint Denis

Adresse mail : sud93200@gmail.com

Tel : 06 51 74 64 26 – 01 49 33 79 94

Blog : www.solidaires.saintdenis.over-blog.org

Saint-Denis, le jeudi 23 novembre 2017,

Objet : préavis de grève reconductible à compter du jeudi 30 novembre 2017 couvrant l'ensemble des personnels précaires et titulaires de la maison du petit enfant « Le petit prince » afin d'être reçus dans les plus brefs délais avec les collègues en délégation

A l'attention de Monsieur Russier,
Maire de Saint-Denis,

Monsieur le Maire de Saint-Denis,

Par la présente, SUD CT 93 Mairie de Saint-Denis dépose un préavis de grève reconductible à compter du jeudi 30 novembre 2017 à 00h01 couvrant l'ensemble des collègues titulaires et non titulaires (stagiaires compris), de droit public comme de droit privé de la maison du petit enfant Le petit prince.

Ce préavis porte les revendications locales suivantes :

- L'arrêt de pratiques managériales violentes qui fragilisent psychiquement l'équipe et les individus qui la composent
- Le maintien des postes actuels et des agents qui les occupent pour stabiliser l'équipe pour le bien des enfants, des collègues et des parents (une pétition syndicale en leur direction est d'ailleurs envisagée).
- Le remplacement systématique et continu des deux cuisiniers dès lors qu'il/elles sont absent-e-s.
- Le remplacement de tous les congés maternité.
- L'arrêt d'injonction illégales qui mettent en danger l'intégrité physique d'une agente alors même que la médecine préventive a fait des préconisations précises à ce sujet.
- L'arrêt des pressions et des procédures intimidantes (voir explications ci-dessous).
- Le maintien en poste de l'auxiliaire supplémentaire qui a été recrutée suite à la grève de 2016 dans les crèches et qui est actuellement menacée puisque la direction a formulé à l'agent qu'elle devait partir au 2 janvier 2018 de l'équipe, ce qui a pour résultat de fragiliser grandement la section des « enfants moyens », car sur 5 postes, il n'y en a que 3 actuellement occupés, et avec ce départ c'est le turn-over qui est organisé au détriment des enfants, du service public de qualité et de l'agent qui s'est intégrée à l'équipe.

Contexte du préavis :

Nous avons été interpellés par des collègues de la Maison du Petit Enfant « Le petit Prince » qui sont en grande souffrance psychique. En effet, plusieurs dysfonctionnements nous font penser que la direction souhaite éclater l'équipe et lui mettre une pression certaine. Ainsi, suite à quelques tensions dans le service, une enquête administrative a été réalisée durant laquelle les collègues ont toutes été interrogées individuellement, aucun cadre collectif n'ayant été mis en place. On a alors demandé à des agents d'avoir des pratiques de dénonciation en opposant les collègues les un-e-s aux autres. Suite à cette enquête, la direction devait convoquer deux agentes pour le jeudi 30 novembre de manière autoritaire et intimidante, puis suite au débrayage des collègues, c'est finalement toute l'équipe qui est convoquée à cette date de manière toute aussi intimidante. .

En général, lorsqu'on identifie des tensions dans un service, la logique du service public efficient consiste à réunir le collectif de travail afin de faire une réunion de régulation pour appréhender le conflit et permettre le dialogue entre agent, comme ce fut le cas lors dans le service social où l'intervention du médecin de prévention et de la psychologue du travail avait permis aux agents de mettre des mots sur les problématiques et les non-dits dans une atmosphère de bienveillance. Le service social ne s'en est porté que mieux ensuite, en faveur des collègues comme des publics.

Veillez agréer, monsieur le Maire de Saint-Denis, nos salutations distinguées et motivées,

Amel Dahmani, Secrétaire de SUD CT 93
et porte-parole de la section SUD de la mairie de Saint-Denis